

gare, à un Albanais, ni même à un partisan vlaque de M. Margaritis. Il ne faut donc pas s'étonner si l'expédition des lettres devient très onéreuse, d'autant plus que les messagers ne peuvent entreprendre leur tournée sans escorte. D'un autre côté, cette organisation privée n'échappe pas elle-même à l'appétit des autorités turques. Suivant un règlement établi pour la circonstance, le messager est tenu de présenter son sac au kaimakan ou au mutessarif pour faire estampiller les lettres, d'après le tarif légal d'affranchissement. Toutefois, le rusé fonctionnaire n'y appose pas de timbres, pour éviter la réclamation de cet argent par le fisc. De la sorte, il faut payer la taxe postale et expédier ses lettres soi-même. Malheur au messager si la police de la ville où il entre, trouve dans son sac une lettre non estampillée!

Naturellement, on expédie seulement par ce moyen les lettres dont le contenu est complètement exempt de toute allusion pouvant exciter le déplaisir ou le soupçon des autorités turques. Pour les autres, il faut recourir à des messagers secrets, dont la mission est des plus périlleuses.

---